

Détermination de l'Éligibilité

Étape 1 : Qui Est Éligible

Objectif : Déterminer la Préparation des Élèves

Cycle d'Admission	Critères	Pondération
Année scolaire 20-21	Évaluation Notes	50 % 50 %
Année scolaire 21-22	Notes <i>(Les élèves peuvent également se qualifier en utilisant MCAS)</i>	100 %
Année scolaire 22-23 et au-delà	<i>Option(s) potentielle(s) :</i> Évaluation Notes Validation de l'Éducateur Portfolio de l'Élève Indicateur de la Pauvreté Élevée	À déterminer

Processus Proposé :

1. Évaluation

Un élève doit atteindre un seuil d'éligibilité (par exemple, l'équivalent d'atteindre ou de dépasser les attentes du MCAS).

1. Notes

Un élève doit avoir une moyenne de B ou plus.

- Année scolaire 22-23 : Deux premiers trimestres de 6e année en ELA, Mathématiques, Sciences et Études Sociales
- Année scolaire 23-24 et au-delà : Dernier trimestre de la 5e année en ELA et les deux premiers trimestres de la 6e année en ELA, Mathématiques, Sciences et Études Sociales